



Uniquement destiné aux médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Doha : la nécessité d'appliquer les décisions convenues, de s'atteler aux tâches prévues et de respecter le calendrier établi

(Doha, 26 novembre 2012) – La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a démarré aujourd'hui à Doha. Les gouvernements ont été appelés à se centrer sur les tâches essentielles qui les attendent pour faire en sorte que la réunion puisse donner les résultats escomptés et constitue une autre étape marquante de la stratégie mondiale de lutte contre les effets des changements climatiques.

Le président nouvellement élu de la Conférence des Parties (COP 18/CMP 8), S.E. M. Abdullah bin Hamad Al-Attiyah, président de l'Autorité chargée de la transparence et du contrôle administratif au Qatar, a exhorté les participants à la conférence à respecter l'échéancier et à mettre en œuvre sans tarder les décisions déjà approuvées.

« Les changements climatiques constituent un défi commun à toute l'humanité. Nous devons nous employer avec conviction à façonner un avenir meilleur pour les générations actuelles et futures. Une formidable occasion s'offre à nous dans les prochains jours, et nous devons pleinement la saisir. De nombreux délégués ont souligné l'importance de terminer les travaux à temps, mais pour ce faire, nous devons tous faire preuve de souplesse », a-t-il déclaré.

Christiana Figueres, secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), a évoqué la série de rapports déterminants publiés peu avant la conférence de Doha, lesquels signalent tous l'urgence d'agir si l'on veut maintenir les températures moyennes mondiales en deçà du seuil universellement convenu de 2 degrés Celsius, au-dessus duquel les répercussions climatiques peuvent devenir extrêmement graves.

Selon une analyse publiée par la Banque mondiale, il y a de fortes chances que l'augmentation des températures atteigne les 4 degrés Celsius d'ici la fin du siècle et soient à l'origine d'effets catastrophiques, si l'on est incapable de réviser à la hausse les objectifs actuels de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'Organisation météorologique mondiale a annoncé que la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère avait encore une fois atteint un niveau record, à 390,9 parties par million, avec apparemment aucun signe d'inversion de la tendance. Quant au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), il a averti que le fossé séparant les objectifs à satisfaire en matière de



réduction des émissions pour demeurer sous la barre des 2 degrés Celsius et les engagements actuels des pays continue de s'élargir, et non de se combler.

Tous les rapports confirment, toutefois, que les technologies, le financement et les options politiques nécessaires pour nous aider à respecter cet objectif ambitieux sont déjà à notre portée; il suffit que les gouvernements et les sociétés décident d'agir sans tarder.

« Les experts ne cessent de répéter que nous avons encore la possibilité d'aller dans la bonne voie et qu'agir maintenant est plus sûr et beaucoup moins coûteux que d'attendre. Dans les trois dernières années, l'adoption de politiques et la prise de mesures en faveur d'un monde futur fondé sur le développement durable et les énergies propres se sont accélérées comme jamais auparavant. Cependant, l'espace de manoeuvre est de plus en plus restreint, car le rythme et l'envergure des actions menées ne sont pas encore suffisants. Doha doit donc apporter sa contribution à la solution à long terme », a déclaré le plus haut responsable des questions relatives aux changements climatiques au sein des Nations Unies, Christiana Figueres.

« Les gouvernements ont affirmé leur intention de ne ménager aucun effort pour faire progresser leurs textes de décision avant le segment de haut niveau, de manière à transmettre un nombre très limité d'options aux ministres et à faire en sorte que la réunion connaisse un dénouement heureux à la fin de la semaine prochaine », a-t-elle ajouté.

Un aperçu des questions qui seront débattues et négociées à Doha figure plus loin dans le présent document.

Sont présents à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (26 novembre-7 décembre) des délégués gouvernementaux et des représentants du monde des affaires et de l'industrie, d'organisations de protection de l'environnement, d'établissements de recherche et des médias. Plus d'une centaine de ministres sont attendus au segment de haut niveau, qui s'amorcera le 4 décembre pour s'achever par une session plénière de prise de décision le 7 décembre. Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, participera également à l'ouverture du segment.

A titre d'exemples de l'élan vers les changements que l'on observe déjà à tous les niveaux de la société et pour donner une idée des possibilités d'action, le secrétariat de la CCNUCC présentera des « activités phare » lors de la conférence. Il s'agit d'initiatives mixtes secteurs public-privé sur le climat menées dans des pays en développement ayant déjà amélioré la vie de populations urbaines démunies et susceptibles d'inciter les gouvernements et les entreprises à aller encore plus loin. Deux autres pièces maîtresse de l'initiative « Momentum for Change » du secrétariat seront dévoilées au cours de la conférence, l'une mettant en relief le rôle des femmes dans les solutions apportées à la problématique des changements climatiques, l'autre attirant l'attention sur des méthodes innovantes de financement de projets de lutte contre les effets climatiques.

Principaux objectifs fixés par les gouvernements pour la dix-huitième session de la Conférence des Parties à Doha

1) Assurer la poursuite sans rupture de l'application du Protocole de Kyoto à compter du 1er janvier 2013



Le Protocole de Kyoto est actuellement le seul instrument juridique contraignant en vertu duquel les pays industrialisés s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le traité est porteur de la confiance dans les institutions politiques internationales qui rend les nations développées responsables d'abaisser leurs émissions, et préserve les importants systèmes comptables et juridiques au sein du Protocole en tant que modèle de travail pouvant inspirer les futurs accords.

Les principaux éléments relevant du Protocole qui doivent être arrêtés à Doha sont les suivants :

- a) la durée de la deuxième période d'engagement et la façon de convertir les objectifs en « engagements chiffrés de limitation et de réduction des émissions », soit l'unité d'engagement contraignant de réduction.
- b) la formulation juridique de l'amendement du Protocole, y compris la façon de transférer les crédits d'émission non utilisés par les économies en transition dans la deuxième phase du Protocole.

2) Planifier les travaux en vertu de la plate-forme de Durban

Étant donné le grand surplus d'effort qui devra être déployé par rapport à ce qui est prévu dans les nombreux engagements nationaux actuels en matière de réduction des émissions, les gouvernements ont décidé l'année dernière à Durban de se fixer comme objectif d'adopter d'ici 2015 un accord universel relatif aux changements climatiques couvrant l'ensemble des pays à compter de 2020, et de trouver avant cette date butoir des moyens concrets d'intensifier les actions au-delà des engagements existants. L'objectif de Doha est de planifier les travaux de manière à :

- a) accomplir cette tâche en respectant le calendrier.
- b) tenir compte de toutes les situations nationales particulières dans le cadre d'un accord ambitieux, effectif et juste.

3) Achever l'application du Plan d'action de Bali

À Durban à la fin de l'année dernière, les gouvernements ont décidé de compléter le Plan d'action de Bali de 2007, qui couvrait les domaines suivants : atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre); adaptation aux changements climatiques; financement, technologies et renforcement des capacités dont les pays en développement ont besoin pour assurer un avenir à faible émission et à l'abri des effets néfastes des changements climatiques.

À Doha, les gouvernements doivent déterminer les éléments du Plan d'action de Bali qui ont été atteints et/ou mis en œuvre, les autres décisions qui pourraient être prises lors de la conférence et les questions que l'on doit continuer de traiter.

4) Mettre la dernière main à la nouvelle infrastructure et ouvrir la voie à un système de financement à long terme des projets relatifs au climat

Les gouvernements sont en train d'achever la nouvelle infrastructure qui permettra de transmettre les technologies et le financement nécessaires aux pays en développement et ont convenu d'aller entièrement de l'avant, à Doha, avec sa mise en œuvre et le soutien voulu. Le processus comprend deux volets :



- a) approuver la décision sur le lieu d'hébergement du Fonds vert pour le climat et le plan de travail du nouveau Comité permanent des finances.
- b) arrêter officiellement le lieu d'hébergement et le mode de fonctionnement du Centre de technologie climatique relevant du mécanisme technologique, ainsi que du réseau associé.

Autres grandes questions à l'ordre du jour et résultats attendus à Doha

Adaptation

- Les gouvernements envisageront des moyens de renforcer encore davantage la capacité d'adaptation des populations les plus vulnérables, notamment par le biais d'une meilleure planification. On mettra particulièrement l'accent sur l'amélioration de la protection contre les pertes et dommages causés par les phénomènes à évolution lente, comme l'élévation du niveau de la mer.
- Le Comité de l'adaptation, composé de 16 membres, fera rapport à la COP sur ses efforts visant à améliorer la coordination des mesures d'adaptation prises à l'échelle de la planète.

Soutien des actions menées par les pays en développement

- Les gouvernements sont en train de mettre la dernière main à un registre des mesures d'atténuation en attente d'une reconnaissance ou d'un soutien financier prises par les pays en développement. Celui-ci constituera une plate-forme Web souple et dynamique.

Actions sur les forêts

- À Doha, les gouvernements vont aller de l'avant dans la quantification du déboisement et la recherche de l'appui nécessaire pour contrer ce fléau.

Captage et stockage du dioxyde de carbone

- On examinera les moyens de garantir l'efficacité et l'intégrité sur le plan environnemental des projets menés dans le cadre du mécanisme pour un développement propre relevant du Protocole de Kyoto en vue de capter et stocker les émissions de dioxyde de carbone.

Agriculture

- Les gouvernements se pencheront plus avant sur le rôle crucial joué par l'agriculture au niveau des efforts mondiaux visant l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mise au point et transfert de technologies

- Les pays réunis à Doha doivent aller de l'avant sur le plan de la mise au point et du transfert des technologies susceptibles d'aider les pays en développement à s'adapter aux changements climatiques et à réduire leurs émissions.

Conséquences négatives des mesures favorables au climat



- Dans certains cas, l'application des mesures visant à réduire les émissions peut avoir des effets économiques et sociaux néfastes dans d'autres pays. À Doha, les gouvernements discuteront, lors d'un forum spécial, des mesures à prendre pour contrer ces conséquences.

Les sept groupes et organes de négociation présents à Doha

COP - Conférence des Parties. Organe décisionnel de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il se réunit chaque année.

CMP - Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto. À titre d'organe suprême du Protocole, il se réunit chaque année en même temps que la COP afin de prendre des décisions concernant le Protocole.

AWG-KP - Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Ce groupe est chargé de négocier les nouveaux engagements juridiquement contraignants des pays industrialisés après 2012.

AWG-LCA - Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention. Mis sur pied à Bali en 2007 en vue de mener les négociations relatives à un accord international renforcé sur les changements climatiques, négociations qui devaient aboutir lors de la quinzième session de la Conférence des Parties à Copenhague en 2009, ce groupe a vu ses travaux prolongés trois fois par année depuis cette session et son mandat devrait se terminer à Doha.

AWG-ADP - Groupe de travail spécial sur la plate-forme de Durban pour une action renforcée. Ce groupe est chargé d'adopter en 2015 un nouvel instrument universel contraignant relatif aux changements climatiques, en vue de son entrée en vigueur à compter de 2020. Il doit par ailleurs arrêter des moyens de rehausser les ambitions à l'échelle mondiale en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre avant l'échéance de 2020, de manière à conserver une chance de limiter l'augmentation des températures maximales sous le seuil convenu de 2 degrés Celsius.

SBSTA - Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique. Cet organe assure la liaison entre l'information et les évaluations fournies par les experts (notamment le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, responsable de regrouper les faits scientifiques approuvés par les gouvernements à l'échelle mondiale) et la COP, dont les activités sont axées sur l'établissement de politiques.

SBI - Organe subsidiaire de mise en œuvre. Cet organe fait des recommandations à la COP et, le cas échéant, à d'autres organes sur des questions relatives aux politiques et à la mise en œuvre.

La CCNUCC

Avec 195 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 193 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.



Page 6

Voir également : <<http://unfccc.int/press/items/2794.php>>

CCNUCC sur Twitter : @UN_ClimateTalks

Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Christiana Figueres, sur Twitter : @CFigueres

CCNUCC sur Facebook : [facebook.com/UNclimatechange](https://www.facebook.com/UNclimatechange)